

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2001)
Heft: 50

Artikel: Dossier 50x Horizons : les années sida
Autor: Preti, Véronique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les années sida

PAR VÉRONIQUE PRETI
PHOTO KEYSTONE

En Suisse, depuis 1970, une loi fédérale oblige la Confédération et les cantons à prendre des «mesures nécessaires pour combattre les maladies transmissibles».

Le sida, qui a émergé dans les années 1980, a concrétisé cette loi, avec les chercheurs pour partenaires.

Une courte information parue dans le numéro 3 de *Horizons* (octobre 1988) annonçait que le Conseil fédéral avait approuvé le plan d'exécution du Programme national de recherche «Homme, santé, environnement» (PNR 26), lequel incluait un volet sur les aspects psychosociaux du sida (Syndrome d'immunodéficience acquis). Ce PNR, prévu pour cinq ans, était doté au total de 16 millions de francs, dont 4,5 pour la partie sida. En 1989, les travaux de recherche commençaient.

Mesure d'urgence

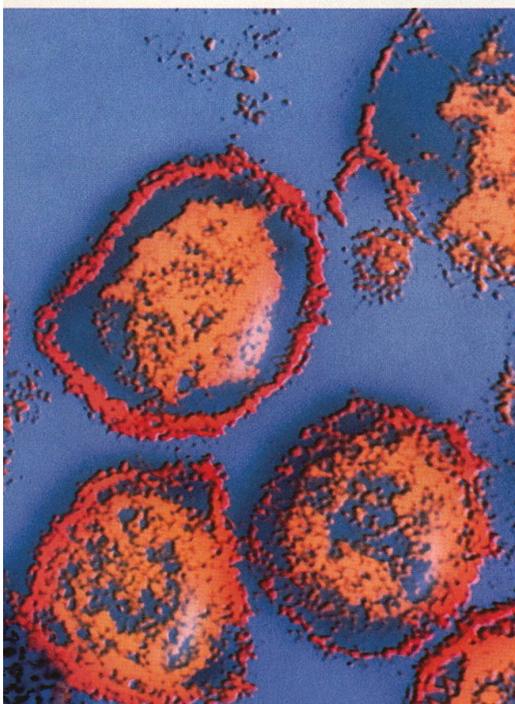
En fait, c'est là pratiquement une mesure d'urgence que le Conseil fédéral prend face à une maladie qui s'est annoncée dès 1980 comme une pandémie. Dès les premiers cas déclarés, biologistes et chercheurs en médecine clinique se lancent sur la piste du virus, ses modes de transmission et les mesures de prévention indispensables à prendre. Mais au milieu des années 1980, l'ampleur et les problèmes nouveaux qui surgissent font apparaître la nécessité de coordonner les efforts de recherche au niveau national. Le Conseil fédéral crée à cet effet, en 1987, la Commission de contrôle de la recherche sur le sida (CCRS). La formule d'un programme national de recherche consacré au VIH/sida s'avère idéale, mais il faut patienter pour lui trouver un budget (il est lancé en 1990 et géré par l'Office fédéral de la santé publique). Or, le temps presse, d'où l'idée d'ajouter au PNR 26 un module (26c) destiné à étudier les aspects psychosociaux et culturels liés à la maladie. Aspects jusqu'alors un peu oubliés de la recherche sur le sida. Neuf projets de recherche sont soutenus, qui vont jeter les

premières bases sociales de compréhension de la maladie et des malades. Les besoins des malades (en matière de soutien) et des médecins (en formation continue) sont déterminés. Les discriminations institutionnelles dont souffrent les malades sont mesurées pour la première fois. Et une étude des comportements sexuels révèle que se protéger n'est de loin pas encore la norme.

Cohorte unique

Un peu plus d'une décennie a passé. La Suisse a largement bénéficié de cet effort coordonné. Un exemple: l'étude de cohorte VIH, à laquelle participent sept cliniques suisses, est la plus représentative au monde. Les données de 11 000 personnes séropositives y ont été enregistrées depuis 1988. Ainsi, l'épidémiologie du sida en Suisse est décrite avec précision et les données enregistrées servent de base à des recherches scientifiques visant à améliorer les traitements des malades.

Tous les projets de recherche en relation avec le sida du Programme national VIH/sida (volet doté de 6 millions de francs par an) sont évalués par la CCRS. Elle a été intégrée au Fonds national suisse en janvier 2000 au titre de Commission d'experts sida. Les volets «épidémie» et «prévention» du Programme national sont gérés par l'Office fédéral de la santé publique, en collaboration avec des associations non gouvernementales. ■



Le virus du sida a réuni politiciens et scientifiques dans la lutte contre l'épidémie.